

NÉPAL

Des accusations d'atteintes sexuelles mettent en lumière le sort tragique des réfugiés bhoutanais

Index AI : ASA 31/071/02

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International et Human Rights Watch ont déclaré aujourd'hui que les nouvelles allégations d'atteintes sexuelles contre des femmes et des enfants bhoutanais réfugiés au Népal montraient le coût humain du problème irrésolu et oublié de ces réfugiés.

Une enquête menée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a révélé 18 cas d'atteintes et d'exploitation sexuelles dans des camps de réfugiés bhoutanais au Népal. Parmi les victimes figuraient une fillette âgée de sept ans et une personne handicapée.

Amnesty International et Human Rights Watch ont salué la décision d'agir finalement prise par le HCR pour tenter de résoudre le problème des réfugiés au Népal, notamment par l'envoi d'une équipe spéciale chargée d'enquêter sur la situation. Les deux organisations demandent instamment que des mesures sérieuses et efficaces soient prises pour remédier à cette situation effroyable, notamment en traduisant les auteurs de ces violences en justice, en organisant rapidement une réadaptation psychosociale des victimes et en les aidant à obtenir réparation, et en mettant en œuvre dans les camps des codes de conduite destinés à empêcher que de tels actes ne se reproduisent.

Amnesty International et Human Rights Watch ont souligné que ces cas d'atteintes sexuelles mettaient en évidence le sort tragique des réfugiés bhoutanais au Népal, dont beaucoup sont en exil forcé depuis maintenant dix ans, tandis que les négociations entre les gouvernements du Népal et du Bhoutan sur leur retour éventuel sont au point mort. Nombre de ces réfugiés étaient encore enfants quand ils ont quitté le Bhoutan, et risquent aujourd'hui de devenir apatrides.

Les deux organisations de défense des droits humains ont appelé le HCR et les principaux gouvernements donateurs pour les deux pays – notamment le Danemark, qui assure actuellement la présidence de l'Union européenne – à intensifier leurs efforts pour encourager les gouvernements népalais et bhoutanais à trouver rapidement une solution constructive afin de remédier à la situation difficile dans laquelle se trouvent les réfugiés.

« Ces personnes sont maintenues dans l'incertitude depuis dix ans. C'est déjà beaucoup trop », ont affirmé Amnesty International et Human Rights Watch.

Complément d'information

Malgré 11 sessions de négociations bilatérales entre les gouvernements népalais et bhoutanais, une solution au problème des réfugiés semble loin d'être trouvée. D'importants obstacles doivent encore être levés avant que ces personnes, que le droit international autorise à regagner leur pays, puissent effectivement le faire. Parmi les principaux obstacles figurent les quatre catégories dans lesquelles les deux gouvernements ont décidé, en 1993, de classer la population des camps de réfugiés en vue de déterminer ceux qui pourraient retourner au Bhoutan.

Depuis cette date, les deux gouvernements se disputent sur l'interprétation de ces catégories, sur le processus de répartition des réfugiés dans ces catégories et sur le sort qui leur sera réservé une fois cette classification terminée. Les deux pays n'ont pas non plus trouvé d'accord sur les aspects pratiques du retour, et le gouvernement bhoutanais a semblé jusqu'à présent faire peu de cas de la nécessité de garantir la pérennité du retour des réfugiés.

Les informations dénonçant les atteintes sexuelles commises contre des réfugiés bhoutanais au Népal surviennent quelques mois après des allégations faisant état de violences et d'atteintes sexospécifiques généralisées commises par du personnel humanitaire ou de maintien de la paix dans des camps de réfugiés au Sierra Leone, au Libéria et en Guinée. Ces situations en Afrique de l'Ouest ont été révélées par une étude conjointe du HCR et de l'organisation Save the Children Royaume-Uni. Les enquêtes menées par la suite par le Bureau des services de contrôle interne des Nations unies n'ont pas permis de confirmer toutes ces allégations, mais ont néanmoins révélé une situation inquiétante, dans laquelle les réfugiés les plus vulnérables, en particulier les femmes et les fillettes, sont pris pour cibles par ceux qui ont un pouvoir. Amnesty International et Human Rights Watch ont souligné que la situation au Népal mettait une nouvelle fois en lumière les risques d'atteintes et d'exploitation sexuelles dans les camps de réfugiés et soulignait la nécessité de ne pas relâcher sa vigilance à ce sujet. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>